



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Téléphone →

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Claire Coasne : 07 83 06 02 86

David Roussel : 07 69 45 57 42

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



À Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de L'Essonne.

Objet : évaluations d'école

Évry, le 14 février 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Les évaluations d'école proviennent du Conseil d'Évaluation de l'École lui-même issu de la loi Blanquer de 2019.

Contrairement à ce que vous m'avez répondu le jeudi 10 février en fin de commission ; je ne trouve pas dans notre statut, ni dans aucun texte ou décret d'application ce qui pourrait cadrer «l'évaluation d'école».

Je me permets, de plus, d'attirer votre attention sur le fait que ces évaluations et tout ce qui peut en découler (entretiens, audits avec les élus, les parents, questionnaires en tous genres...) s'ajoutent à une charge de travail déjà très importante pour la direction des écoles et des personnels enseignants. Nos Obligations Réglementaires de Service sont pourtant clairement définies.

La priorité n'est-elle pas d'assurer notre mission de service public d'éducation ?

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer quels sont les textes et décrets qui dans la réglementation actuelle permettent d'imposer ces évaluations d'école.

Bien respectueusement

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42

91snudifo@gmail.com